

Semaine Bleue

DU 18 AU 24 OCTOBRE 2010

« À tout âge : acteurs, proches et solidaires »

APPEL À CONOURS



« 365 jours pour agir 7 jours pour le dire »

« À tout âge : acteurs, proches et solidaires »

Le regard porté par nos sociétés sur les réalités du vieillissement et du grand âge véhicule depuis plusieurs décennies son cortège d'images dégradées reflète d'une collectivité qui ne veut plus vieillir. Pourtant, le phénomène inédit de vieillissement de la population¹ ne correspond pas forcément au Tsunami auquel certaines personnalités ont bien voulu le comparer. Car fort heureusement la probabilité de perdre son autonomie n'intervient significativement qu'à un âge beaucoup plus élevé. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que l'âge moyen d'entrée en maison de retraite ne cesse de croître au point d'avoisiner aujourd'hui les 85 ans. Et encore à cet âge ce ne sont pas plus de 25 % des personnes qui vivent en établissement d'hébergement. Les plus autonomes vivent le plus souvent seuls, à leur domicile, ou en couple ou chez un descendant.

Un tel nombre de personnes, quel que soit leur état de santé, ne peut être durablement marginalisé sans risquer de compromettre la cohésion de la collectivité toute entière. D'ailleurs la plupart d'entre elles revendiquent de rester en lien avec leur entourage qu'il soit familial ou social et en contact avec les autres générations. Ce lien s'incarne le plus souvent dans une solidarité active qui implique le plus souvent la famille lorsque la fragilité s'installe mais peut également concerner les voisins et amis. Une étude de mai 2000 avait révélé que l'entourage intervient 7 fois sur 10 quant les personnes présentent une dépendance forte. À 80 % les aidants sont les enfants mais dans 11 % des cas il s'agit des voisins et amis.

Ces chiffres nous rappellent que les solidarités de proximité sont encore très vives lorsque le besoin d'assistance se révèle. Pour les autres, ceux qui n'ont pas besoin d'être aidés dans les gestes de la vie quotidienne l'important c'est de continuer à vivre, à être actif bien inséré dans sa communauté de base qui va de la famille à la commune en passant par le quartier, son cercle d'amis. Ce sont aujourd'hui les retraités qui font vivre les territoires en s'impliquant dans les solidarités de proximité : n'oublions pas qu'ils constituent le premier mode de garde de la petite enfance, le gisement le plus productif de militants associatifs et d'aidants familiaux, un levier économique puissant pour le maintien des commerces et des services dans les territoires.

Les vieux ne sont pas le fardeau que l'on dépeint trop souvent, ils ne sont pas la cause exclusive des déficits abyssaux des comptes de la protection sociale, ils sont aussi porteurs de richesses prêtes à être transmises aux autres sous forme d'engagement, de présence, de convivialité.

La Semaine Bleue doit être l'occasion de renforcer et de valoriser toutes ces contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social au sein de nos villes et de nos territoires.

¹ Notre pays compte aujourd'hui 12,7 M de personnes âgées de 65 ans et plus et elles devraient être, selon les projections de l'INSEE, 23 M en 2025, passant ainsi de 1/5 à 1/3 de la population.

La **Semaine Bleue** est un moment privilégié de la vie associative qui vise à informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

À l'occasion de la **Semaine Bleue**, un concours récompensera les meilleurs projets organisés à l'échelon d'un département, d'un canton, d'une commune, d'un établissement.

Comment participer au concours

Quel sont les projets éligibles ?

Pour être éligibles, ces projets doivent illustrer le thème de l'année et être réalisés au moins en partie au cours de la Semaine Bleue. Ils mettront en valeur la participation des retraités et des personnes âgées à la vie en société, la diversité de leurs engagements dans les familles, les quartiers, les associations...

Le caractère novateur des projets est également un critère de sélection.

Qui peut concourir ?

- Les comités départementaux et locaux de la Semaine Bleue,
- Les associations,
- Les organismes sociaux et d'action gérontologique,
- Les collectivités locales et les établissements et services sans but lucratif qui en dépendent.

Le concours n'est pas ouvert aux organisations privées commerciales.

5 prix sont décernés en 2010

Le prix « Intergénération » d'une valeur de 4 000 €
décerné par le Secrétariat d'État à la Solidarité.



Le Grand Prix d'une valeur de 3 800 € et le deuxième prix d'une valeur de 3 100 €
sont décernés par la *Fondation de France*.



Le prix « Agirc-Arrco » d'une valeur de 3 500 €
décerné par la retraite complémentaire *Agirc-Arrco*.



Le prix de « CCMSA » d'une valeur de 2 500 € est
décerné par la *Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole*.

Pour Présenter un projet au concours

Constituez un dossier comprenant :

— La fiche de présentation des candidats, **document obligatoire** à remettre avec le dossier de présentation du projet pour qu'il soit examiné par le jury. Vous pouvez également trouver cette fiche sur le site Internet de la Semaine Bleue : <http://www.semaine-bleue.org>

— **Un dossier détaillé** de présentation du projet comprenant :

- Les objectifs,
- L'organisation de la manifestation,
- Les supports utilisés (affiches, plaquettes, sites Internet, ...),
- La médiatisation de l'évènement.

Réunion du jury Vendredi 1^{er} octobre 2010

Pour participer au concours, vous devez envoyer votre dossier pour le 17 septembre 2010 **par courrier uniquement** (cachet de la poste faisant foi) au :
> **Comité National de la Semaine Bleue**
15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris Cedex 13

Calendrier 2010

Date de limite de dépôt des candidatures du concours

par courrier uniquement (cachet de la poste faisant foi).

AUCUNE CANDIDATURE PAR EMAIL NE SERA PRISE EN COMPTE.

17 septembre 2010

Réunion du jury de sélection du concours

Semaine Bleue

1^{er} octobre 2010

du 18 au 24 octobre 2010

Visitez le site officiel de la Semaine Bleue

www.semaine-bleue.org

Le règlement du concours de la Semaine Bleue 2010



Le règlement intérieur de la Semaine Bleue



L'approche sociologique du thème « **À tout âge : acteurs, proches et solidaires** »



Le formulaire d'inscription de votre manifestation



Toutes les informations sur le déroulement et l'organisation de la Semaine Bleue 2010